

Les Nouvelles de Tahiti le 8/2/2010

Antony Géros : «Reconsidérer le montant de l'enveloppe à 20 milliards de FCFP »

« L'absence totale d'indexation sur une période de 13 ans (1996-2009) pénalise lourdement le pays. Des calculs que nous avons faits sur la base d'une inflation de 1% par an (très inférieure à la réalité) il ressort que les 150 millions d'euros (18 milliards FCFP) que versait l'Etat à la Polynésie en 1996, ne représentent plus que 130 millions d'euros (15 milliards FCFP) en 2009. C'est très important...C'est ce qui nous amène à dire que la réforme de la DGDE ne peut se faire sans prendre en compte, non le rattrapage de tout ce qui n'a pas été versé au titre d'une telle indexation, mais de reconsidérer le montant de l'enveloppe financière. Nous proposons de la fixer à 170 millions d'euros (20 milliards FCFP), ce qui serait le montant actuel de la DGDE, si celle-ci avait été indexée durant la période du FREPF et de la DGDE »